

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION
de la Société Cynologique Suisse SCS
pour les sports
AGILITY | MOBILITÉ | OBEDIENCE

DIRECTIVE
Agility Qualification AWC

valable à partir du 01.01.2026

TABLE DES MATIÈRES

1		
1	Conditions de participation pour la qualification à la Coupe du Monde (AWC)	3
2	Contact CTAMO	3
3	Inscription et connexion	3
3.1	Inscription Qualification	3
3.2	Enregistrement Finale	3
3.3	Désinscription	3
4	Frais d'inscription et droits d'entrée	3
5	Début et fin de l'inscription	4
6	Facturation et délai de paiement	4
7	Inscription et désinscription aux tournois de qualification	4
8	Mutations	4
9	Mode de qualification	4
9.1	Numéros de départ et ordre de départ	4
10	Attribution des points Qualification	5
10.1.1	Classement général	6
11	Droit de participation aux meetings finaux	6
11.1	Réunions finales et concours	6
12	Attribution des points Final	7
13	Répartition dans les catégories pour l'awc 2026	7
14	Teams de réserve	7
14.1	Courses par Équipe	7
14.2	Courses Individuelles	8
15	Approbation et entrée en vigueur	8

Note sur la formulation neutre en termes de genre

Pour des raisons de lisibilité, la différenciation entre les genres a été supprimée. Les termes correspondants s'appliquent en principe à tous les genres aux fins de l'égalité de traitement.

La CTAMO édicte cette directive en se basant sur le chiffre 2.1 du règlement des championnats internationaux d'agility du règlement de compétition de la SCS pour l'Agility Mobility Obedience.

1 CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LA QUALIFICATION À LA COUPE DU MONDE (AWC)

La CTAMO a établi que, sur la base des dispositions existantes de la FCI, seuls les conducteurs de chiens et les chiens qui remplissent les critères suivants peuvent participer aux qualifications pour les AWC FCI Agility :

- Le conducteur du chien doit être de nationalité suisse ou du Lichtenstein ou le conducteur du chien doit avoir son domicile fixe en Suisse ou au Lichtenstein.
- Le conducteur du chien doit être membre d'une section locale de la SCS ou d'un club de race de la SCS.
- Le chien conduit doit être en classe 3 au moment de la qualification.
- Le chien guidé est d'une race reconnue par la FCI et doit être inscrit au LOS.
- Le chien conduit doit être âgé d'au moins 24 mois lors de l'AWC (date de mise bas avant le 20 septembre 2024). Inscription au LOS ou à l'annexe du LOS, au moins 6 mois avant le championnat du monde (au plus tard le 20 mars 2026).
- Il n'est pas possible de changer de conducteur de chien après la première manche de qualification.

2 CONTACT CTAMO

Ressort compétition, Faiitan Würsch, wettkampf@tkamo.ch, 079 483 08 87

3 INSCRIPTION ET CONNEXION

Les personnes autorisées à participer doivent s'inscrire auprès de la CTAMO en tant que team (chien et maître-chien) afin d'être prises en compte dans le classement.

3.1 Inscription Qualification

Pour l'inscription aux quatre journées de qualification, il convient d'utiliser le formulaire en ligne (tableau de bord). L'inscription fait également office d'inscription pour toutes les journées de qualification.

Les teams qui remplissent encore les conditions de participation avant le 2e week-end de qualification peuvent s'inscrire ultérieurement.

Les inscriptions tardives doivent être envoyées par mail à wettkampf@tkamo.ch en mentionnant toutes les données concernant le chien et le conducteur (nom, adresse, club, licence, LOS, catégorie).

3.2 Enregistrement Finale

Pour l'inscription à la finale, il faut utiliser le formulaire en ligne (tableau de bord). L'inscription fait également office d'inscription pour les deux journées de la finale. Les personnes qualifiées seront informées par la CTAMO au début des inscriptions.

3.3 Désinscription

Un retrait/une annulation de la qualification ou de la finale doit dans tous les cas être signalé(e) via la fonction "Désinscription" du tableau de bord. Sans désinscription, les frais de participation et d'enregistrement seront facturés. La directive "Règlement des frais" s'applique.

4 FRAIS D'INSCRIPTION ET DROITS D'ENTRÉE

Une taxe forfaitaire doit être payée pour l'enregistrement. Cette taxe est fixée par la CTAMO. Elle est affectée aux dépenses liées à l'AWC.

Frais de qualification pour l'AWC 40 CHF par team

Frais de qualification pour la finale de l'AWC 20 CHF par team

La finance d'inscription pour les quatre journées de qualification s'élève à 120 CHF par team et celle pour les deux journées de finale à 90 CHF par team.

La taxe et les frais d'inscription d'un montant total de 160 CHF (journées de qualification), respectivement les frais d'inscription pour les deux journées de finale d'un montant total de 110 CHF, doivent être payés dans les délais.

Un remboursement n'est possible que conformément au règlement sur les taxes.

5 DÉBUT ET FIN DE L'INSCRIPTION

Le délai d'inscription aux journées de qualification court du 30 décembre 2025 au 2 mars 2026 et doit impérativement être respecté.

Le délai d'inscription aux journées finales court du 24 mars 2026 au 30 mars 2026 et doit impérativement être respecté. Les finalistes seront informés par la CTAMO.

6 FACTURATION ET DÉLAI DE PAIEMENT

La facturation est effectuée par la CTAMO lors de l'inscription par e-mail.

Le délai de paiement pour les journées de qualification est fixé au 3eme mars 2026 (date de valeur).

Le délai de paiement pour les journées finales court jusqu'au 1ere avril 2026 (date de valeur).

Les paiements reçus en retard entraînent l'exclusion des manches de qualification et de la finale. Les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

7 INSCRIPTION ET DÉSINSCRIPTION AUX TOURNOIS DE QUALIFICATION

L'inscription fait également office d'inscription à tous les tournois de qualification.

Les annulations de certains tournois de qualification doivent être effectuées par le participant directement auprès de l'organisateur avec copie à wettkampf@tkamo.ch.

Les éventuelles réservations pour le camping se font par l'intermédiaire de l'organisateur.

8 MUTATIONS

Les mutations doivent être effectuées jusqu'au vendredi, 12.00 heures d'un week-end de tournoi par e-mail directement auprès de l'organisateur avec copie à wettkampf@tkamo.ch.

Les mutations possibles sont

- Changement de conducteur de chien (uniquement avant le 1er jour de qualification)
- Changement des données de base (adresse, adresse e-mail, club)

9 MODE DE QUALIFICATION

Il y aura 4 tournois de qualification sur 4 jours, chacun avec une manche d'Agility et une manche de Jumping.

9.1 Numéros de départ et ordre de départ

L'attribution des numéros de départ se fait de manière aléatoire. L'ordre de départ doit être impérativement respecté lors des manches de qualification et imposé par l'organisateur. Si un participant se présente en retard au départ, il est automatiquement considéré comme disqualifié, sans intervention explicite du juge.

Si un conducteur prend le départ avec plusieurs chiens dans la même catégorie, une différence d'au moins 20 numéros de départ entre les chiens correspondants doit être respectée dans la mesure du possible.

Si un conducteur prend le départ avec plusieurs chiens dans différentes catégories, c'est le Juge Arbitre qui décide de l'ordre de départ en cas de chevauchement des temps.

10 ATTRIBUTION DES POINTS QUALIFICATION

Pour chaque manche de qualification, les rangs sont convertis en points. Seuls les résultats jusqu'à un maximum de 5,99 points de fautes totales sont pris en compte. La course de qualification Agility et le Jumping sont pondérés de la même manière.

La base pour l'attribution des points est le nombre de participants aux qualifications par catégorie à la date limite d'inscription. Il sera communiqué après la clôture des inscriptions.

Pour déterminer la colonne correcte par catégorie, il faut prendre en compte le nombre d'inscriptions à la clôture des inscriptions. Les chiffres sont arrondis vers le haut ou vers le bas. 0-4 est arrondi vers le bas, 5-9 est arrondi vers le haut.

exemple :

Lorsqu'il y a 14 participants dans une catégorie, la colonne 10 s'applique et des points sont distribués jusqu'à la huitième place.

S'il y a 18 participants dans une catégorie, la colonne 20 s'applique et des points sont distribués jusqu'à la onzième place.

Description détaillée sous "Information tableau de points Qualifications".

	Anzahl Teilnehmer														
	100+	90	80	70	60	50	40	30	20	10	5	4	3	2	1
1	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	5	4	3	2	1
2	90	81	72	63	54	45	36	24	16	8	3	2.5	2		
3	80	72	64	56	48	40	32	21	14	6	2	1			
4	72	64.8	57.6	50.4	43.2	36	28.8	18	12	5	1				
5	64	57.6	51.2	44.8	38.4	32	25.6	15.6	10	4					
6	56	50.4	44.8	39.2	33.6	28	22.4	13.2	8.4	3					
7	50	45	40	35	30	25	19.2	10.8	6.8	2					
8	44	39.6	35.2	30.8	26.4	22	16.8	8.4	5.2	1					
9	38	34.2	30.4	26.6	22.8	19	14.4	6.6	3.6						
10	34	30.6	27.2	22.4	19.2	16	12	4.8	2						
11	30	27	24	19.6	16.8	14	9.6	3	0.4						
12	26	23.4	20.8	16.8	14.4	12	8	1.2							
Rang	13	22	19.8	17.6	14	12	10	6.4							
	14	20	18	16	11.2	9.6	8	4.8							
	15	18	16.2	14.4	8.4	7.2	6	3.2							
	16	16	14.4	12.8	7	6	5	1.6							
	17	14	12.6	11.2	5.6	4.8	4	0.8							
	18	12	10.8	9.6	4.2	3.6	3								
	19	10	9	8	2.8	2.4	2								
	20	9	8.1	7.2	2.1	1.8	1.5								
	21	8	7.2	6.4	0.7	0.6	0.5								
	22	7	6.3	5.6											
	23	6	5.4	4.8											
	24	5	4.5	4											
	25	4	3.6	3.2											
	26	3	2.7	2.4											
	27	2	1.8	1.6											
	28	1	0.9	0.8											

En outre, un classement combiné de la course de qualification Agility et de la course de qualification Jumping est organisé pour chaque catégorie par jour de qualification. La clé de répartition des points est la même que pour les manches individuelles. Pour le classement combiné, les deux manches de qualification doivent avoir obtenu au maximum 5,99 points de pénalité au total et sans DIS.

10.1.1 Classement général

Les deux classements individuels et le classement combiné sont réunis en un seul classement journalier ; les points de la manche de qualification Agility, de la manche de qualification Jumping et du classement combiné sont additionnés.

Si le nombre total de points est identique, les critères suivants s'appliquent :

- a) nombre plus élevé de manches sans faute
- b) nombre plus élevé de rangs 1 en Agility ou Jumping
- c) plus grand nombre de rangs 2 en Agility ou Jumping etc. jusqu'au plus grand nombre de rangs donnant droit à des points en Agility et/ou Jumping
- d) Le tirage au sort

L'établissement du classement général est effectué par la CTAMO.

Par catégorie, les deux teams les mieux placées au classement final de qualification sont sélectionnées pour l'équipe nationale et ont une place fixe pour les manches par équipe à l'AWC.

11 DROIT DE PARTICIPATION AUX MEETINGS FINAUX

Les 100 meilleures teams du classement final des qualifications sont autorisées à participer aux deux meetings finaux. La répartition dans les catégories est la suivante

Le nombre exact de participants à la finale par catégorie sera communiqué après la clôture des inscriptions. Les places de départ seront réparties au prorata des inscriptions par catégorie.

Si une team renonce, le team suivant du classement final de qualification de la catégorie concernée prend sa place.

11.1 Réunions finales et concours

La finale se déroule sur deux jours, avec trois manches chacun.

12 ATTRIBUTION DES POINTS FINAL

Pour chaque manche de la finale, les rangs sont convertis en points, seuls les résultats sans temps supplémentaire étant pris en compte. L'Agility et le Jumping sont pondérés de la même manière.

Rang	Anzahl Teilnehmer					
	40+	30	20	15	10	5
1	100	75	50	35	25	12.5
2	80	60	40	27	20	7.5
3	60	45	30	20	15	5
4	50	35	25	15	11	2
5	40	30	20	10	7	
6	30	26	16	8	4	
7	25	20	10	6	2	
8	20	16	8	4	1	
9	15	12	6	2		
10	10	8	4	1		
11	8	4	2			
12	6	2				
13	4	1				
14	2					
15	1					

Les rangs donnant droit à des points sont déterminés par le nombre de participants à la finale par catégorie.

De plus, un classement combiné des manches Agility et Jumping est établi pour chaque catégorie. Trois classements combinés sont calculés à partir des résultats de la course Agility 1 et de la course Jumping 1, de la course Agility 2 et de la course Jumping 2, ainsi que de la course Agility 3 et de la course Jumping 3. Pour l'attribution des points, seuls les résultats combinés sans temps supplémentaire ni DIS dans les deux manches à évaluer sont pris en compte. Pour la combinaison, la clé de répartition des points est la même que pour les courses individuelles, à savoir 40%.

13 RÉPARTITION DANS LES CATÉGORIES POUR L'AWC 2026

Selon le règlement de la FCI, 12 places peuvent être nommées par nation pour les courses individuelles. Avec les 8 teams nommées lors des qualifications pour les manches par équipe, un total de 20 teams sera nommé.

Pour chaque catégorie, les deux teams les mieux classées par catégorie sont nominées afin de pouvoir former des équipes complètes par catégorie. Elles courront également dans les courses par équipe de l'AWC. Les places restantes sont réparties au prorata du nombre d'inscriptions par catégorie. Le nombre exact sera communiqué après la clôture des inscriptions Final.

Si un team est déjà sélectionné via le classement final de qualification, c'est le team suivant possible du classement final de la finale de sa catégorie qui prend sa place pour les manches par équipe aux AWC.

14 TEAMS DE RÉSERVE

14.1 Courses par Équipe

Si le mode AWCQ a permis de sélectionner quatre teams ou moins dans une catégorie, les teams classées troisième et quatrième au classement final des qualifications sont désignées comme team de réserve.

Si le mode AWCQ a permis de sélectionner cinq teams dans une catégorie, le team classé troisième au classement final des qualifications est désigné comme première équipe de réserve. Le deuxième team de réserve est le team le mieux classée dans le classement final qui n'a pas déjà été sélectionnée pour les courses par équipe.

Si six teams ou plus d'une catégorie ont été sélectionnées selon le mode AWCQ, aucune team du classement final de qualification n'est prise en compte. Dans ce cas, les deux teams de réserve sont constituées des équipes les mieux classées dans le classement final qui n'ont pas déjà été sélectionnées pour les courses par équipe.

Si un team de réserve se qualifie directement pour l'AWC lors de la finale, un team de réserve de remplacement est déterminé à partir du classement final. Le team suivant le mieux classée qui n'a pas déjà été sélectionnée pour les courses par équipe est alors désignée comme réserve de remplacement.

La désignation définitive des teams de réserve pour les courses par équipe aura lieu après la fin des courses finales de l'AWCQ.

Les teams de réserve ainsi désignées participent au programme de préparation de l'équipe nationale, mais ne sont autorisées à prendre le départ des courses par équipe qu'en cas de forfait d'un team nominé.

Si, après la date limite d'inscription à l'AWC, plus de deux teams nominées pour les courses par équipe sont forfait ou si des teams de réserve déjà inscrites se retirent, les teams nominées exclusivement pour les courses individuelles peuvent être désignées comme réserves supplémentaires pour les courses par équipe. L'ordre de sélection est déterminé par le classement final des qualifications.

14.2 Courses Individuelles

Aucune réserve supplémentaire issue de l'AWCQ n'est prévue pour les courses individuelles, car seuls deux remplaçants peuvent être inscrits par pays. Ceux-ci sont utilisés pour les courses par équipe. Les réserves pour les courses individuelles sont donc constituées à partir des teams nominés pour l'AWC et des réserves inscrites (courses par équipe) qui ne sont pas nominées pour les courses individuelles. L'ordre de sélection est basé sur le classement final.

15 APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente directive a été adoptée par la CTAMO le 08.10.2025 et entre en vigueur le 01.01.2026 entre en vigueur. Elle remplace toutes les dispositions antérieures adoptées dans ce contexte.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Peter Feer
Président de la CTAMO

Sascha Grunder
Vice-président de la CTAMO